



Communiqué de presse

***La Belgique, bonne élève dans sa politique de lutte contre la violence à l'égard des femmes***

**Bruxelles, le 15 octobre 2014. –Le Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires coordonné par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes était, ce mardi, l'un des 25 favoris pour le Future Policy Award. Cette récompense était, cette année, placée sous le signe de l'élimination des violences faite aux femmes et aux filles. Les nommés ne sont ni des personnes ni des organisations, mais des politiques issues du monde entier. L'Institut est honoré de cette nomination, mais tient à signaler que le combat, aussi en Belgique, est loin d'être terminé.**

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes coordonne le Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires et d'autres formes de violences intrafamiliales depuis sa création. Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, se réjouit : *“Nous sommes ravis de cette reconnaissance internationale sur les efforts consentis par la Belgique pour lutter contre les violences faites aux femmes. Nous figurons parmi les bons élèves. Mais nous pouvons encore mieux faire. Pour rappel, en ce qui concerne la violence entre partenaires en Belgique, 6%, soit plus de 300 000 femmes ont été victimes de violence physique et/ou sexuelle selon le rapport de la FRA<sup>1</sup> au cours des 12 derniers mois (contre 4% en Europe). Nous sommes donc encore loin d'avoir éradiquer cette problématique, raison pour laquelle le nouveau gouvernement doit considérer le renouvellement du prochain PAN comme une priorité.”*

**Le Future Policy Award**

Le World Future Council organise chaque année le Future Policy Award, autour d'un thème spécifique qui contribue à l'amélioration de l'environnement de vie des générations actuelles et futures.

En 2014, le prix Future Policy Award vise à récompenser les lois et politiques exemplaires qui contribuent à mettre fin à l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde entier : la violence à l'égard des femmes et des filles. Ceci dans le but de sensibiliser l'opinion mondiale et d'accélérer l'action politique à l'égard de sociétés justes, durables et pacifiques. Partout dans le monde, des experts d'organisations internationales, de la société civile et des universitaires ont été invités à soumettre des candidatures pour les

---

<sup>1</sup> Rapport de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) sur la plus grande enquête à l'échelle mondiale sur la violence à l'égard des femmes, 2014.

politiques qui contribuent à l'objectif de mettre fin à la violence contre les femmes, notamment des mesures de prévention contre la violence, la protection des victimes, la fourniture de services de soutien et la poursuite des auteurs.

Marijke Weewauters, conseillère et responsable de la cellule violence de l'Institut, a assisté à la remise de prix à Genève : *«Je pense que nous avons été nommés car le plan d'action national belge est une politique innovante, notamment dans la manière dont il a été conçu, et qu'i a fait ses preuves depuis 2001. De plus, à chaque législature, il est reconduit et renforcé par de nouvelles mesures de plus en plus ambitieuses, en collaboration avec de nombreuses parties prenantes. Il s'agit d'une politique intégrée, coordonnée par l'Institut, qui permet de se doter d'outils et mesures concrètes et offre une réponse adéquate pour lutter efficacement contre cette problématique sociétale majeure.»* Cette année, le Future Policy Award a été attribué à United States, Duluth, Minnesota grâce à leur politique Coordinated Community Response (The "Duluth Model"), 1981.

### **Le Plan d'action national**

Depuis 2001, la Belgique concrétise son engagement à lutter contre la violence intrafamiliale à travers un plan d'action national (PAN) associant l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions et coordonné par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Le quatrième Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires, qui couvre la période 2010-2014, a été approuvé en novembre 2010 lors d'une conférence interministérielle, par le ministre de l'Égalité des Chances de l'époque. Ce plan, élaboré au début de chaque nouveau gouvernement, porte sur la problématique des violences faites aux femmes. En 2010, le Plan d'action national a été élargi aux autres formes de violences intrafamiliales, telles que les mariages forcés et les mutilations génitales féminines.

L'Institut a réalisé un nouveau projet de Plan, après consultation des ONG et acteurs de terrains, qui sera prochainement proposé au Groupe Interdépartemental et aux gouvernements.

Plus d'informations sur le Future Policy

Award : [http://www.worldfuturecouncil.org/fpa\\_2014.html](http://www.worldfuturecouncil.org/fpa_2014.html)

Plus d'informations sur le Plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires : [http://igvm-iefh.belgium.be/fr/domaines\\_action/violence/](http://igvm-iefh.belgium.be/fr/domaines_action/violence/)